

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

18^{ème} année - N° 3069 - Jeudi 21 Décembre 2017 - Prix : 200 Fc

SIGNATURE D'UNE CONVENTION

L'Afd octroie un 5ème fonds d'étude et renforcement de capacités



Signature de la convention Ministère des finances AFD

SOCIÉTÉ

L'ordre des comptables demande l'adoption d'une loi et la mise en place du CNC

LIRE PAGE 3

**Prières aux heures officielles
Du 21 au 25 Décembre 2017**

Lever du soleil:

05h 40mn

Coucher du soleil:

18h 30mn

Fadjr : 04h 28mn

Dhouhr : 12h 09mn

Ansr : 15h 45mn

Maghrib: 18h 33mn

Incha: 19h 47mn



Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

INTERVIEW / SAID LARIFOU, PORTE PAROLE DU CPAN

"Qu'ils soient du pouvoir ou de l'opposition, chacun est libre d'exprimer son opinion"

De retour d'une tournée que les membres du Cpan ont mené à Mohéli et Anjouan, Saïd Larifou a accordé un entretien à bâton rompu à La Gazette/Hzk-presse. Le porte-parole du Cpan parle de tout : sur ceux qui ont claqué la porte, les libertés d'expression menacées. Interview.

Question : Vous rentrez d'une tournée à Mohéli et à Anjouan. Votre réaction ?

Saïd Larifou : Les tournées qui ont été faites dans l'île de Mohéli et Anjouan, c'était pour sensibiliser la population, expliquer davantage les objectifs de ces assises et comment l'organe qui est chargé d'organiser ces assises et puis définir les objectifs précis et clairs du comité de pilotage. Il ne faut pas sous-estimer, il y a eu pas mal d'actions de désinformations qui ont été menées à la fois ici sur le territoire national et à l'extérieur à travers les réseaux sociaux et tous les conneaux de communications modernes. Il était de notre devoir de replacer les choses dans leur contexte et puis dire la vérité aux comoriens. Et c'est aux comoriens, sur la base des informations qui seront fournies par le Cpan et celles fournies par ceux qui s'opposent aux assises, de se faire leur opinion.

Les résultats, nous sommes satisfaits que ces actions nous les avons menées dans la sérénité, dans l'esprit des textes qui sont à l'origine de la création à la fois des assises et du comité de pilotage. Bien sûr que ce n'est plus une démarche facile, parce que ceux qui s'opposent aux assises trouvent des prétextes, soit politique ou bien sur le format lui-même du comité de pilotage. Il

fallait trouver les explications appropriées. Nous avons été très sensibles par rapport aux remarques qui ont été faites par la population. A Anjouan nous avons tenu quatre réunions – à Mutsamudu – Sima – Noumakélé et Domoni. Il y a une forte demande effectivement d'explication et je vous dis que pour ceux qui ont répondu favorablement à nos réunions, il y a eu écoute, j'ai pu même tenter de dire une adhésion. Bien sûr il y a eu une méfiance au départ parce qu'il y a eu un discours initial et des déclarations qui ont été faites dans un premier temps avant que le Cpan arrive.

Question : Et pourtant à Anjouan, il semblerait qu'une grande partie de la population reste toujours méfiante ?

S.L. : Au début, puisque, comme je le disais, il y a eu une vraie campagne de sabotage des assises. Je dirai même une campagne de désinformation. Puisque qu'est ce qu'on avait dit au départ, que les assises, c'est pour consolider le pouvoir d'Azali. Nous sommes allés sur place pour démontrer que ces assises seront inclusives, populaires et citoyennes. Ça voudrait dire quoi ? Ça voudrait dire que ce sont des comoriens qui vont tenir les assises et que rien n'a été décidé. Azali a été sollicité de même qu'Ikililou aussi, qui n'y a pas donné suite. A partir du moment où il a adhéré à l'idée des assises, il a dit qu'il est tout à fait disposé à donner les moyens de l'État pour que effectivement ce rendez-vous historique ait lieu. L'État s'est engagé au même titre que les partis politiques, les associations. A partir du moment où l'État s'est

engagé, il déploie les moyens de communication appropriés pour nous permettre d'atteindre ces objectifs. A l'époque d'Ikililou, si l'État avait donné son feu vert voir même son appui, je pense qu'on aurait eu ces mêmes adhésions. Ça c'est un premier obstacle, expliquer et convaincre les gens que les assises n'appartiennent à personne, ni organisées pour soutenir qui que ce soit. La preuve on a dit à la population que cette fois, les contributions ne vont pas venir de la capitale. Mais elles viendront des vous. C'est pour cette raison qu'on a imaginé un concept de fiches de contribution qui seront distribuées sur l'ensemble du territoire. Ce sont ces contributions qui feront l'objet d'examen par une équipe scientifique et qui feront l'objet des débats.

Question : On accuse le Cpan de ne rien faire pour tenter de ramener ses membres qui ont démissionné ?

S.L. : Le Cpan n'a pas autant de pouvoir que ça. Ce n'est pas à lui de faire revenir les autres. Le Cpan doit aller vers les autres pour les convaincre justement à la fois de l'idée même du Cpan. Ils ne veulent pas venir. Il y a des contacts qui ont été menés par les membres du bureau. Il y a même la communauté internationale d'une manière informelle qui a fait ce travail de médiation. Mais ils NE veulent pas venir. On sait que la plupart de ceux qui ne sont pas venus, si ce ne sont pas tous, sont des politiques. Est-ce que en toute franchise on peut prendre les comoriens en otage, puisqu'il y a deux à trois personnes qui ne veulent pas venir. Ce qui est sûr, il y a eu volonté, une dynamique de contact qui a été engagé en faveur



de nos amis, nos frères qui ne sont pas du tout présents. Mais nous continuons à travailler en espérant qu'ils viendront peut-être. On espère qu'ils viendront aux assises parce qu'il faut distinguer deux choses. Il y a le comité de pilotage qui n'a qu'une seule fonction, préparer les assises. Et puis il y a les assises en elles-mêmes, qui n'appartiennent à aucun parti politique ou un courant de pensée ni un groupe politique.

Question : Justement on constate un poids, deux mesures. Car parallèlement aux activités de sensibilisation du Cpan, des associations proches du régime mènent des campagnes alors qu'au même moment on interdit celles de l'opposition ?

S.L. : Je pense que la liberté de réunion, d'expression sont des principes fondamentaux qui doivent être observés et respectés. Et ceux qui souhaiteraient respecter ces

libertés doivent savoir aussi que l'exercice des libertés repose aussi sur des formes. Que ceux qui veulent organiser des réunions et des meetings qu'ils le fassent conformément aux lois. Qu'ils exercent leurs libertés, je pense que c'est important qu'ils soient du pouvoir ou bien de l'opposition, chacun est libre d'exprimer son opinion. Là-dessus, il n'y a aucune ambiguïté.

Question : Vous condamnez donc ces agissements du gouvernement ?

S.L. : Moi, là je parle au nom du Cpan et pas en mon nom personnel. Le Cpan n'a pas pris position par rapport à cette question donc je ne peux pas m'exprimer au nom du Cpan. Entant qu'homme libre, ma liberté d'expression je l'exprimerai dans un autre cadre.

Propos recueillis par Maoulida Mbaé

SCIENCES

Masque de beauté à base de déchets d'Ylang-Ylang

Ambida Mahamoud étudiante en 3e année conceptrice d'un masque de beauté à base d'Ylang

Des étudiants de sciences de la vie et de la terre de l'Université des Comores ont décidé de valoriser les déchets de l'ylang-ylang, plante prisée par l'industrie de la cosmétique. Le résultat donne un masque de beauté qui ne présente aucun inconvénient.

Des étudiants de SVT de l'Université des Comores ont décidé de façonner un masque pour la peau à base de déchets d'ylang ylang. La plante, très prisée, notamment par les concepteurs de parfum qui utilise son huile essentielle obtenue par distillation, faisait déjà partie du rituel de la beauté aux Comores. Mais son utilisation présentait

quelques désagréments utilisée pure à en croire les étudiants.

Le procédé: sécher puis broyer les déchets, pour proposer un produit naturel et sain à appliquer sur la peau. « En utilisant les fleurs d'Ylang-Ylang sur le visage, il y avait la présence d'une molécule qui laissait des traces. Mais grâce à notre expérience, on a constaté que le produit fini, en l'appliquant sur la peau, ne laissait aucun résidu. On rayonne et on n'a constaté aucun effet secondaire », explique Ambida Mahamoud, en 3e année.

Elle ajoute: « En séchant les déchets, le rendu est exempt d'inconvénients. C'est mieux de se tourner vers les déchets au lieu des fleurs pures pour cet usage là ».

L'ylang ylang présente de nom-

breuses vertus. Outre son huile essentielle et ses déchets recyclés en masque de beauté, elle donne après distillation une eau qu'on appelle hydrolant. Un produit multi usage à en croire les étudiants.

« L'hydrolant est avant tout naturel. On ne risque rien en l'utilisant pour hydrater la peau ou bien le mettre dans les cheveux pour accélérer la pousse », assurent-ils. Ce n'est pas la première fois que des élèves de l'Université des Comores se lancent dans des expériences sur les produits de rente des Comores. L'hydrolant est déjà commercialisé dans le pays. L'Ylang Ylang est même réputé dans la parfumerie de haute gamme, notamment en France.

Mohamed Youssouf

SIGNATURE D'UNE CONVENTION

L'Afd octroie un 5ème fonds d'étude et renforcement de capacités

Le ministre des finances et l'ambassadrice de France viennent de procéder mardi à la signature d'une convention de financement. Doté d'un montant de 500,000 euro, le fonds sera affecté entre autres au renforcement de capacités des maîtrises d'ouvrages publiques comoriennes.

La cérémonie de signature de ce 5ème fonds d'études et de renforcement de capacités (FERC) s'est déroulée au ministère des finances en présence du ministre des finances et du budget Said Ali Said Chayhane et l'ambassadrice de France auprès de l'Union des Comores Jacqueline Bassa-Mazzoni. Ce fonds est destiné au

renforcement de capacités des maîtrises d'ouvrages publiques et à la réalisation d'études sectorielles qui seraient nécessaires à la préparation des nouveaux projets financés par l'Afd (Agence française de développement).

« Les actions prévues s'inscrivent dans les secteurs prioritaires retenus par l'Afd et l'Union des Comores en conformité avec la Sca2d révisée et le plan d'investissement quinquennal, à savoir l'eau, l'environnement, la santé, l'éducation et l'appui au secteur productif à travers les établissements financiers », peut-on lire dans le communiqué de presse publié à l'issue de la cérémonie.

Le fonds vise des études ciblées

comme dans l'eau avec la réalisation d'une étude de faisabilité préparant un nouveau projet d'alimentation en eau potable. Élaboration d'un schéma d'aménagement de Moili dans le secteur de l'environnement ou en complément d'appuis apportés par l'Afd dans le cadre du projet de soutien au parc national de l'île.

« Nous avons de nombreux projets et pour mobiliser des financements, les étapes de préparation et d'études de faisabilité sont décisives. Sans ces actions, les projets ont moins de chance d'aboutir, raison pour laquelle je m'engage à ce que cet argent serve au renforcement des capacités et à la réalisation des études précitées », a déclaré Said Ali Said Cheyane ministre des finan-

ces après la signature de la convention.

« Suite aux engagements pris lors de la 6ème Commission mixte, cette convention de financement permettra la réalisation d'études de faisabilité de plusieurs projets qui seront financés par l'Agence française de développement. Outre un nouveau projet d'eau à Mwali, nous projetons de nous engager dans les secteurs aux résultats immédiats à l'image de la création d'emplois. Il faut donc des préparations et des études de faisabilité préalables aux investissements », a expliqué Daniel Lubeth directeur de l'Afd aux Comores.

A noter que la signature d'un avenant portera le financement du

programme en général à 5,5 millions d'euro portant sur le projet Geceau pour l'adduction d'eau à Mitsamiouli et à Mitsoudjé et la réalisation de onze forages sur l'ensemble du territoire de l'île de Ngazidja.

« Ce 5ème Ferc pourra concerner également une étude préparant un programme de développement communal intégré générateur d'emplois, dans le prolongement d'une facilité en faveur de la création d'emplois aux Comores au titre de laquelle l'Afd a consenti une subvention de 4 millions d'euros le 6 décembre 2017 », lit-on dans un communiqué de presse.

Maoulida Mbaé

SÉMINAIRE BCC/BEAC/BCEAO

Les banques misent pour la promotion de la finance inclusive

La Banque Centrale des Comores (BCC), la Banque des Etats de l'Afrique de l'Est (BEAC) et la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ont organisé un séminaire de haut niveau sur le thème « Développement et croissance: quel rôle pour la BCC ».

Le gouverneur de la Banque Centrale des Comores (BCC) a convié des représentants de la Banque des Etats de l'Afrique de l'Est (BEAC) et de la

Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) pour la cérémonie d'inauguration du nouveau bâtiment de la BCC. A cette occasion, un séminaire de haut niveau a été organisé sur le thème « Développement et croissance : quel rôle pour la BCC ». Une occasion pour échanger sur cette problématique mais aussi une opportunité de présenter la coopération entre les trois banques centrales en matière de formation des partenaires et des parties prenantes de la BCC ainsi que sa nouvelle politique de renfor-

cement des capacités.

« Ce séminaire vise à offrir un cadre de réflexion sur les enjeux du financement du développement économique et le rôle que les banques centrales peuvent jouer dans les processus permettant la mobilisation des ressources financières par la promotion de la finance inclusive et la mise en place de réglementations financières appropriées. Ce séminaire qui a rassemblé aussi des cadres de la finance du pays, va permettre aux participants de mieux comprendre le rôle indi-

rect de facilitateur des banques centrales dans le financement des économies, se familiariser avec l'inclusion financière et les indicateurs clés de sa mesure et de mener des discussions sur les différentes stratégies et politiques de promotion de l'inclusion financière entreprises par les Etats membres du programme.

Le séminaire avait deux grandes sessions modulaires. Le premier module portait d'une part sur la relation entre l'inclusion financière et le financement de l'économie et

d'autre part sur les mesures et stratégies des banques centrales pour promouvoir la finance inclusive. Le deuxième module portait sur les principales initiatives entreprises par les banques centrales dans le cadre de la mise en œuvre de leur mission fondamentale de mise œuvre de la politique monétaire et supervision du système financier.

Mohamed Youssouf

SOCIÉTÉ

L'ordre des comptables demande l'adoption d'une loi et la mise en place du CNC

L'ordre des comptables de l'Union des Comores tire la sonnette d'alarme sur les règlements portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA. Ils demandent à l'Etat comorien le vote d'une loi sur les comptables mais aussi la mise en place de la Commission Nationale des Comptables.

Le conseil de l'ordre des comptables tient à sensibiliser les comptables, les entreprises privées et publiques mais aussi l'Etat sur les instruments utilisés à l'OHADA (Organisation harmonisée en Afrique du droit des affaires). Ceci intervient suite au changement que subit l'organisation ces derniers temps. Il est attendu en ce début d'année que de nouveaux règlements entrent en vigueur dans les pays membres. Mais le conseil de l'ordre a montré la quasi inexistence de ces règlements dans le

pays.

« L'OHADA, on en parle mais il n'y a rien de concret ici », déclare Hassan Youssouf, membre du conseil de l'ordre des comptables. Cet enseignant à l'Université des Comores appelle les autorités de l'Etat à se mettre au même niveau que les autres pays membres de l'OHADA qui bénéficient déjà des retombés de l'organisation. « Soit on applique les textes de l'OHADA et on fait les choses ou bien on quitte l'organisation », poursuit-il.

De son côté, le président du conseil de l'ordre des comptables demande au gouvernement de mettre en place dans les meilleurs délais la Commission Nationale des Comptables mais aussi le vote d'une loi sur les comptables. « Aujourd'hui, on doit avoir une loi qui nous dit qui peut être comptable et les critères qu'on doit remplir pour exercer », explique Chadhuli Abdou, le président de l'ordre des comptables des Comores.

Cette énième sortie des compta-



Membres du bureau de l'ordre des comptables

bles intervient à 11 jours de la mise en application de nouveaux règlements portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA voté en conseil des ministres où les Comores étaient présentes. « On ne peut pas accepter de partir en formation au Togo ou bien en Côte d'Ivoire alors que dans notre pays, il n'y a aucun instrument sur l'OHADA », dit-il. Et lui d'ajouter

que « le gouvernement doit se réveiller et prendre les choses en main sinon on aura de lourdes conséquences ».

Sur les instruments à mettre en place, l'ordre des comptables pense que rien n'est perdu s'il y a une volonté des autorités de l'Etat. Ils ont évoqué la possibilité d'une session extraordinaire du parlement pour l'adoption des projets de loi.

« Des projets de loi se trouvent déjà aux mains des parlementaires.

Le gouvernement peut écrire à l'OHADA et leur expliquer car chaque loi a une disposition transitoire, souligne Msahazi Hamidou, membre de l'ordre des comptables. Si on fait tout ça, c'est parce qu'on veut que notre pays ait les mêmes outils que les autres membres et puisse en bénéficier ». L'ordre des comptables appelle l'Etat à se réveiller au risque de tout perdre.

Mohamed Youssouf

RENOUVELLEMENT DU BUREAU DU FCF

Salim Ali Chahid, casser les vieilles pratiques

Salim Ali Chahid candidat déclaré à la succession de Salim Tourqui à la tête de la fédération de football des Comores a lancé les hostilités pour des élections qui s'annoncent très disputées. Dans une conférence de presse tenue hier mercredi, les intervenants n'ont pas fait l'économie des mots pour ériger le bureau sortant. Grabuge.

Salim Ali Chahid et Djaffar Salim coach de Ngazi club de Mirontsi annonce la couleur de la campagne qu'ils comptent mener pour les élections de la fédération de football des Comores (Ffc). Et pour cela, ils n'ont pas mis des gants de velours pour dénoncer des pratiques qui auraient caractérisé le bureau sortant.

« Le football comorien vit dans une situation de malaise. Je me demande vraiment si les instances du football comorien sont dans les bonnes mains. Je dis non », a d'emblée déclaré Djaffar Salim, appelant carrément à des états généraux du

sport. Ce dernier vainqueur de la coupe des Comores dénonce les maux qui gangrènent le milieu du football comorien – mauvaise gouvernance – gestion hasardeuse. « Je ne cherche pas à nier l'apport que Tourqui (président de la Ffc démissionnaire : ndlr) en termes d'infrastructure et la hausse du niveau du football comorien, mais il y avait une accumulation d'erreurs. Et Dieu sait qu'il était au courant de tout », a-t-il ajouté.

Salim Ali Chahid candidat déclaré soupçonne d'ores et déjà une volonté délibérée du bureau sortant dont certains membres se portent candidats de vouloir confisquer des élections annoncées pour le mois de février prochain.

« Primo, on a déjà dépassé le délai de 90 jours suivant la démission du président, secundo, le calendrier du mois de février est plein d'activités. Parce que c'est ce mois là que la Caf tient sa réunion, c'est en ce mois que la sélection nationale a programmé un match amical, il y a nos entreprenants qui vont jouer des



Salim Ali Chahid et Djaffar Salim devant la presse

matches officiels », a-t-il fait savoir.

« Le président qui sera élu n'aura même pas le temps de préparer son plan d'action pour l'exposer à la Caf. Je ne doute pas qu'ils ont fait exprès de tarder la tenue des élections pour qu'ils (les membres du bureau sortant : ndlr) puissent pouvoir nous représenter dans ces rendez-vous », a-t-il dénoncé.

« Je tiens à attirer l'attention de tous que nous savons les pratiques

dans ces genres de situation. Nous connaissons en même temps les textes par cœur et quiconque ne saura justifier sa convocation, nous l'empêcherons de participer au vote », a-t-il mis en garde. Après avoir dit-il, accumulé 20 ans d'expérience, M. Chahid estime qu'il est parmi ceux qui peuvent prétendre présider la Ffc pour plusieurs raisons notamment sa carrière de joueur, entraîneur, président d'un club et respon-

sable d'une instance à l'origine de nombreux textes régissant dit-il le foot comorien. Son projet, casser les vieilles pratiques en apportant du nouveau. Avec en filigrane, un mémorandum qui sera remis au ministre des sports. Aux autres prétendants, vous êtes avertis.

Maoulida Mbaé

HABARI ZA UDUNGA

Gestion des déchets, et si on sensibilisait les politiques?

Une fois de plus la question relative à la gestion des déchets revient au devant de la scène avec déclenchement d'une nième campagne de sensibilisation sur les méfaits des ordures.

Depuis bien longtemps les autorités se contentent d'apporter des palliatifs à la gestion des déchets. On est toujours dans le cas typique du provisoire qui dure. Cette campagne de sensibilisation risque d'être un cautère sur une jambe de bois dans la mesure où la question du site pour la décharge ne semble pas être une priorité politique. Et pourtant, les différents gouverneurs de nos îles ne manquaient pas une occasion, lors de leurs campagnes, d'évoquer ce problème. Il semble que c'est fut une promesse et rien de plus. Ils semblent croire que la réponse à ce problème viendra d'ailleurs.

La question de la décharge est un problème qui doit être pris au sérieux par l'ensemble des acteurs concernés. Et cette fois, encore, les regards se tournent vers l'Etat pour lui demander de jouer un rôle plus actif qu'il ne l'a fait auparavant. Il est admis par tous, que si les choses restent en l'état, nous courons le risque d'une catastrophe sanitaire. La question de la peste à Madagascar nous montre que le danger nous guette toujours. Même si dans les îles de la lune, nous avons la fâcheuse tendance à tout remettre sur le compte de la fatalité même ce qui nous tombe sur la tête.... par notre propre faute.

Nous rappelons aussi souvent qu'il a été admis par des institutions internationales travaillant sur les petits états insulaires en développement que « Chacun doit trouver pointure à son pied » concernant la gestion des déchets. Si les petits États insulaires se heurtent comme d'autres pays en développement à des difficultés liées à la gestion des déchets, les bonnes pratiques dans ce domaine ne sont pas nécessaire-

ment transférables même entre ces États. La meilleure manière est celle qui correspond à la combinaison unique en son genre des caractéristiques d'un pays. Chez nous, la faiblesse de l'Etat conduit souvent une minorité active à bloquer l'intérêt général.

Il convient donc, dès à présent, de rejeter les illusions et de se mettre à l'œuvre en mettant en avant l'ingéniosité et l'engagement de nos

communautés pour faire bouger les décideurs. Si aujourd'hui personne ne veut avoir une décharge dans « son jardin » pour reprendre une expression utilisée dans ce domaine, il n'en demeure pas moins que ceux qui ont pris des responsabilités dans notre pays se doivent de prendre des initiatives et ne pas attendre que le système des Nations-Unies ne débarque toujours avec ses « plans d'urgence » et ses experts aux ter-

mes de références toutes en nuances, ajouteraient des mauvaises langues.

Pour paraphraser l'autre, nous dirons que sensibiliser les gens sur les déchets c'est bien, mais disposer d'une décharge contrôlée pour les traiter, c'est mieux ! Pour cela, il faut une prise de conscience plus grande des nos politiques.

Mmagaza

DECOUVREZ MOZAMBIQUE

Venez célébrer le nouvel an spécial 2018

Avant Pemba Beach Hotel

29 DECEMBRE AU 01 JANVIER

3 NUITS, 4 JOURS

A PARTIR DE **425 000** MTM

Offre spéciale

DEPECHEZ VOUS !! IL NE RESTE PLUS QUE QUELQUES SIEGES !!

CFM

Contact: Mlle Fatima Ahamedo GSM - 269 328 69 69
Mail: moron2@flyabaviation.com

*compris hébergement, visa, transport, et déjeuner

AB Aviation
www.flyabaviation.com

FOOTBALL : LIGUE DE NGAZIDJA

La société Salsabil à la rescousse du football régional



Chatoi Ahamada contrôleur général de la Ligue

La société de production d'eau minérale « Salsabil » s'est prononcée favorable à accompagner la haute instance de football de l'île, la Ligue de Football de Ngazidja, au titre de sponsor, notamment à la phase nationale de l'édition 2017 de la Coupe de la Ligue prévue à Ngazidja.

C'est un grand ouf de soulagement qu'a poussé le bureau exécutif de la Ligue

de Football de Ngazidja après que Salsabil ait accepté de les sponsoriser. « C'est une grande opportunité pour nous. Une phase nationale est souvent déficitaire. La Ligue doit couvrir toutes les charges logistiques et financières, afférentes à l'organisation de la compétition et du séjour des équipes en lice et des arbitres : logement, restauration et déplacement interne », se réjouit le contrôleur général de la Ligue régionale, Chatoi Ahamada.

La société qatarie, de production et commercialisation d'eau minérale Salsabil s'est montrée bienveillante à mettre une grande quantité d'eau minérale à la disposition de toutes les délégations sportives insulaires actrices jusqu'à la fin de la phase nationale.

Retombée immatérielle, notoriété resplendissante

« Divers cageots d'eau vive seront offerts aux équipes pour les besoins des entraînements, des matchs et de la restauration. Les arbitres et les commissaires au match en bénéficieront également. En supplément de cette précieuse contribution, un chèque de 400.000 fc. Suffisant ou non, nous sommes très reconnaissants. Nous remercions beaucoup la société Salsabil pour cette initiative salubre et encourageante », déclare notre interlocuteur.

Les retombées d'un tel accom-

pannement sont généralement impalpables. L'action vise à accroître la notoriété de la société concernée et à améliorer son image, afin d'attirer un maximum des clients. C'est une opération de séduction.

« Après la phase nationale de cette compétition, comptons inviter avec bienveillance autour d'une table, le directeur de Salsabil pour développer et consolider nos rapports d'amitié et la coopération d'accompagnement, incha Allah », conclut cet ancien arbitre inter-ligue, reconverti en administrateur.

Pour rappel, un sponsor est une entreprise qui soutient une personne, un organisme ou une action d'intérêt général, à la fois dans un but charitable et aussi à des fins de publicité. Ailleurs, un sponsor est susceptible de bénéficier d'exonérations fiscales dans certains cas de figure.

Bm Gondet



Pharmacie de garde

Pharmacie de la capitale : 324 22 33

La Gazette des Comores
Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication et
Rédacteur en chef
 Elhad Saïd Omar
Rédaction
 A. Mmagaza
 Maoulida Mbaé
 Al-hamdi Abdillah
 Mohamed Youssouf
 M.I.M Abdou
 Toufé Maecha
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Secrétaire de rédaction
 Sanaa Chouzour
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Rahamatouallah Youssouf
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

La propriété dite "belle vue" TN 1276-DLA sise à la coulée de lave de Moroni d'une contenance de trente Ares Deux Centiares (30 A 02 CA).

Les charifs ont procédé à un douaa le mardi 19 décembre 2017, pour protéger les propriétaires et la propriété dite "belle vue" TN 1276-DLA sise à la coulée de lave de Moroni, d'une contenance de trente Ares Deux Centiares (30 A 02 CA). Les charifs ont procédé au douaa pour éviter tous les malheurs et les problèmes qui ont été manipulés par des gens dans cette dite propriété ainsi que ses propriétaires.

Participants au diuaan pour protection de la propriété belle vue



Propriété belle vue



EAU MINÉRALE

La société Zam-Zam sommée de changer de nom

La société d'eau Zam-zam change de nom. Elle s'appellera désormais Madjimema. Une décision de l'Etat comorien pour qui l'appellation Zam-zam est spécifique à l'eau réputée bénite provenant d'Arabie Saoudite.

Après presque 1 mois d'inactivité, la société Zam-zam rouvre ses portes, cette fois sous l'appellation Madji Mema. Une volonté du gouvernement à en croire le Pdg de la société, Amir Minihadji, au cours d'un point de

presse qu'il a tenu hier à Vouvouni, au siège principal de la société.

Après un entretien avec le procureur général, « j'ai reçu des ordres m'interdisant d'utiliser le nom de Zamzam. J'ai aussitôt accepté, sans ambages », informe le PDG. Minihadji aurait aussitôt envoyé deux lettres, l'une au vice-président en charge de l'économie et l'autre au procureur de la république pour demander une grâce de 6 mois, le temps d'écouler le stock.

Mais hélas, « le 22 novembre, une exécution du procureur général

m'a assigné de fermer la société. 18 cartons d'une valeur d'un million cinq cent mille francs comoriens ont été confisqués », s'est-il plaint.

Le pdg, soucieux de la décision des autorités, proposera alors d'adopter le nom Zam-Water mais « on m'a signifié que le mot "Zam" ne devait pas figurer. C'est à ce moment là que j'ai choisi le nom Madjimema. Ce n'est pas facile mais je suis obligé de suivre les ordres des nos autorités », regrette Amin Amir Minihadji.

Au cours de son face à face avec la presse, Minihadji n'a eu de cesse de louer le gouvernement comorien notamment le chef de l'Etat, les directeurs généraux des douanes "qui ont tous joué un rôle primordial" dans l'ouverture de la société sise à Vouvouni.

« Je sais que si on m'a demandé de changer le nom de ma société, c'est pour le bien du pays. Ce n'est pas personnel », dira-t-il. « J'espère qu'avec l'appui du gouvernement, d'ici 2030, je vais contribuer à la diminution du chômage », a dit le Pdg de Madji mema. Sa société emploie actuellement 13 personnes.

Ibnou M. Abdou



Amir Minihadji Pdg entreprise Zam Zam

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse postale : _____ email : _____
Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :
3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :
Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,
Signature : _____

Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

Ministère des Finances et du Budget

Programme Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4)

Réf. N°2017/08/RCIP4/AMI»

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE

« Sollicitation de Manifestations d'Intérêt pour le Recrutement d'un observatoire pour faire le suivi de la qualité des servicestélécom auprès des Consommateurs »

Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu un Don de USD 22 Millions (H 878-KM) de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer la Quatrième Phase du Programme Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Don pour effectuer les paiements au titre des contrats suivants : « **Recrutement d'un observatoire pour faire le suivi de la qualité des services télécom auprès des Consommateurs** ».

A. Objectif de la mission

En recueillant des données sur la qualité du service, basée sur le « feedback » des consommateurs, cette activité a comme objectif global d'améliorer et de renforcer la qualité de service télécom offert par les opérateurs aux consommateurs.

B. Travaux à faire

La mission peut être décomposée en deux principales phases :

Première Phase	Seconde Phase
Il surveillera la qualité de service relatif : au DATA ;	Pendant cette phase, il doit réaliser Le développement du Partenariat Consommateurs - Opérateurs
aux Voix ;	l'instauration d'une entente préalable entre les différents acteurs publics et privés des TICs, ainsi que les consommateurs ;
aux services business ; aux appels internationaux ; à l'argent mobile (une fois développé).	La dissémination des résultats de suivi-évaluation et plaidoyer pour le changement.

C. Profil du consultant

La mission sera confiée à un observatoire autonome ou non gouvernemental.

Les candidats admissibles à manifester leur intérêt suivant les principales activités décrites ci-dessus devront soumettre un dossier de candidature dans une enveloppe fermée portant la mention « **Recrutement d'un observatoire pour faire le suivi de la qualité des services télécom auprès des Consommateurs** » et comprenant :

(i) Une lettre de manifestation d'Intérêt (ii) Présentation générale du Consultant (iii) les CV détaillés des membres clés de l'Observatoire.

Les consultants intéressés peuvent demander les TDRs par email à l'adresse rcip.procu-re@gmail.com

L'observatoire sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'IDA, version janvier 2011. La méthode de sélection est la « Sélection Fondé sur la Qualité et le Coût (SFQC) ».

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 08h 30 à 14H 00 (heure locale) du lundi au vendredi.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par email, aux adresses-mentionnées ci-dessous **au plus tard le 26 Décembre 2017 à 14 h 00 (heure locale).**

Adressé à : Monsieur le Secrétaire Général du Ministère des Finances et du Budget, « Manifestation d'intérêt N°2017/08/RCIP4/AMI- Intitulé du poste », Bureau de gestion du projet RCIP-4. Moroni Coulée, Logement N°ZE 27, Tél (269) 773 99 00, email rcip.procu-re@gmail.com

Lancé le mardi 12 Décembre 2017